

DEC 2003 N° 19

REFLETS

PELAUDS



*Restauration intérieure de la
Collégiale - détails*

Samedi 17 janvier 2004 à 18h30

salle des fêtes

VOEUX de la MUNICIPALITÉ

Tous les Pelauds sont conviés à venir partager le verre de l'amitié.

ABATTOIR

Tonnage 2003 : 600 tonnes dont 500 t de bovins, 40 t d'ovins et 60 t de porcins. Les usagers se répartissent de la façon suivante: 50% du tonnage pour notre plus "gros" client (Ets Pastoret), bouchers traditionnels 43% et particuliers 7% (42 t). En 2003, avec un budget de 330 000 euros, l'équilibre a été réalisé sans faire appel à une subvention du budget général de la Commune.

SOUTIEN AUX SERVICES PUBLICS

Le Conseil Municipal a adopté des motions de soutien aux services publics menacés:

- pour le maintien de la gendarmerie de Bujaleuf
- pour le maintien de la poste à Nedde
- contre la privatisation d'EDF
- contre la menace de fermeture d'une classe à l'école élémentaire

COLLÉGIALE

Les travaux de la première tranche de restauration des voûtes sont terminés et chacun peut apprécier le nouvel aspect de l'entrée de la collégiale.

Actuellement, se déroule la 2ème tranche qui concerne le bas-côté sud. Des visites sont organisées par le Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages et la DRAC. La prochaine visite aura lieu le samedi 31 janvier. Inscription à la Mairie.

ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la FNACA dans son refus de commémorer la fin de la guerre d'Algérie le 5 décembre et dans son choix de conserver le 19 mars.

ÉOLIENNES

Une étude pour l'installation éventuelle d'éoliennes est actuellement en cours. Un mât de 60 m a été installé entre La Vedrenne et le Grand Bouchet pour effectuer des mesures de vent (direction, vitesse). Si ces mesures indiquent que l'installation d'éoliennes est possible, une information et une consultation seront organisées.

PAVILLON DE LA PISCINE

Le pavillon de la piscine a été restructuré et réhabilité. Il devient le logement de fonction du directeur du village de vacances du Buchou contre versement d'un loyer.

Montant des travaux : 72 360 euros TTC.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Les trottoirs de la partie haute de la Rue de la République vont être refaits.

La rénovation de l'éclairage public de l'Avenue de la Paix sera achevée prochainement

ÉCOLE DE LA ROCHE

L'ancienne école de La Roche, jusqu'à présent louée, était devenue vacante. Le Conseil Municipal a décidé de vendre cet immeuble à M. Degant au prix fixé par le service des domaines (48 000 euros)

CINÉMA

Avec 150 films projetés chaque année au cours de 450 séances, le cinéma "le Jean-Gabin" propose à tous les publics une programmation variée et de grande qualité. Les films les plus récents ou les films du patrimoine, des documentaires, des débats font du Jean-Gabin un lieu vivant qui attire annuellement plus de 10 000 spectateurs.

CHEMINS

Les chemins publics suivants ont été goudronnés :

- chemin de Farsac

- chemin des Maisons vertes
- chemin des Pradelles

Le programme va se poursuivre avec la réfection des chemins de Chantegrieux, du Mazaud, du Mas Vieux et du Petit Toulondit.

INTERNET

L'ADSL qui est désormais disponible à Eymoutiers permet l'accès à Internet à des vitesses élevées. Les internautes et les entreprises attendaient ce service avec impatience. C'est un progrès mais il reste encore beaucoup à faire pour le désenclavement de notre région vis à vis des nouvelles technologies (il suffit de prendre l'exemple de la couverture de notre secteur par le téléphone mobile).

ÉCOLE

Des travaux dans les combles du restaurant scolaire ont permis de dégager des locaux. Ainsi, désormais, le bureau du directeur se trouve au 2ème étage.

Les travaux de réfection des sanitaires et du préau de l'école élémentaire seront réalisés pour la prochaine rentrée scolaire.

BIBLIOTHÈQUE

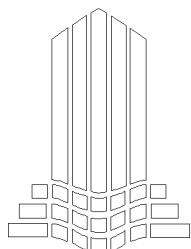
Le 18 octobre 2003 le Maire a inauguré le fonds Suzanne Cerf. Il s'agit d'un fonds constitué d'ouvrages pour les adultes et les enfants et de vidéos sur le thème de la Shoah, de la déportation, de la guerre et de l'oppression.

Ce fonds a été réalisé grâce à un don de 10 000 euros de la part des enfants de Mme Suzanne Jacot des Combes

SIVOC

A la fin de l'année scolaire 2002 / 2003, le SIVOC qui gère l'école de musique, était dans une situation financière particulièrement difficile et les communes adhérentes avaient émis le souhait qu'une solution permettant cependant la poursuite de l'activité soit trouvée.

La réponse a été trouvée en signant une convention de prestation de services avec le Syndicat d'Enseignement de Musique et Danse de Feytiat (SIEMD). Désormais, l'enseignement est assuré par des professeurs de



l'école de musique de Feytiat. Le SIVOC continue de percevoir les participations des communes (60% du coût) et des familles (40%) et règle le SIEMD en fonction du nombre d'heures d'enseignement effectuées. Deux représentants du SIVOC assistent aux réunions de Feytiat avec voix consultative. Par ailleurs, le SIEMD souhaite qu'Eymoutiers devienne le pôle de la musique traditionnelle.

La rentrée a eu lieu le 22 septembre 2003.

Le SIVOC compte aujourd'hui environ 50 élèves, 11 professeurs qui enseignent à la maison des associations le piano, le saxophone, l'accordéon diatonique, le violon, le violoncelle, la vielle, la cabrette, la guitare, avec un atelier d'éveil musical pour les jeunes enfants, mais aussi de la danse modern'jazz pour les enfants de 4 ans jusqu'aux ados. Un atelier pour les 9/ 10 ans est ouvert tous les lundis soir à la hall de sports de 16h30 à 17h30 et 17h45 à 18h45 pour les 11/14 ans. Pour les plus jeunes, les cours n'ont pas pu aboutir par manque d'élèves. Vous pouvez toujours inscrire vos enfants.

Tarifs

Les Communes adhérentes au SIVOC participent au taux de 60%, il reste 40% à la charge des familles. Les adultes ne sont pas subventionnés ni les élèves hors SIVOC.

pour les enfants résidant dans une commune du SIVOC :

Formation Musicale : 30• le trimestre

Instrument : 60• le trimestre

Danse : 25• le trimestre

Eveil musical : 30• le trimestre

Ces tarifs représentent une baisse de 11% par rapport à l'année précédente.

pour les adultes et les enfants ne résidant dans une commune du SIVOC :

Formation Musicale : 90• le trimestre

Instrument : 149• le trimestre

Les auditions auront lieu le :
12 Février 2004 et le 09 avril 2004 à la salle des fêtes d'Eymoutiers.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 05 55 69 27 12.

LES AÎNÉS EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE

Les travaux de rénovation à la Résidence La Pelaudine ont commencé le 17 novembre. Ces travaux vous ont été présentés dans le dernier Reflets. Ils ont été retardés en raison d'un appel d'offres infructueux.

Ces travaux vont inévitablement créer des perturbations pour les résidents et le personnel. Mais tout sera organisé pour les atténuer et prévenir au mieux les aléas liés à ceux-ci.

Leur durée est estimée à deux ans, et vont apporter, à leur aboutissement : confort, sécurité, convivialité pour la vie des résidents et le travail du personnel. Mais revenons un peu en arrière, pour évoquer la tragédie vécue cet été 2003. Le nombre de décès n'est pas digne d'une société occidentale, soit disant évoluée, surtout quand on apprend, que plus de 60 % des personnes décédées se trouvaient en établissement pour personnes âgées.

A la Maison de retraite La Pelaudine, aucun décès n'a été consécutif à la canicule. Il faut souligner le travail remarquable effectué par le personnel. Le dévouement, les efforts et l'imagination développés par les équipes soignantes et l'ensemble des salariés de la Pelaudine, pour pallier à cette forte température et les dangers qu'elle entraînait.

Les mêmes efforts et dévouements ont été réalisés par les personnels et soignants au domicile des personnes âgées. Aucune défaillance, même en cette période de congés, n'a eu lieu. Cela a demandé beaucoup de rigueur et de vigilance aux responsables locaux gestionnaires des services de soutien à domicile.

Notre monde rural a fait ressortir encore une fois, en ces circonstances dramatiques, l'important maillage qui existe ici. Un réseau familial, d'amis, de voisins et de professionnels a permis de veiller sur les personnes fragilisées par cette canicule. A l'inverse du monde urbain, le sens du mot proximité n'est pas surfait.

Mais soulignons aussi, le grand bon sens de nos aînés, qui n'ont

pas hésité à modifier leurs habitudes : certains ont déménagé dans les pièces les plus fraîches (sous-sol, ou autres bâtiments..) au moins pour la journée, ne sortaient pas aux heures où le soleil était de plomb, ils gardaient des relations mais beaucoup plus par téléphone, qu'à d'autres périodes.

L'habitat de notre zone de montagne, majoritairement individuel, a été aussi un grand atout contre la chaleur persistante.

Cette épisode douloureux doit rester dans nos mémoires, et doit nous donner une leçon, afin de prendre à bras le corps les problèmes de l'avancée en âge de la population française, qui ne fait que progresser.

Le plan vieillissement et solidarité annoncé à grand renfort médiatique, mais sorti presque trois mois après la canicule mortelle, ne couvrira pas les réels besoins en établissements, et tout particulièrement pour le personnel (pour la Résidence la Pelaudine cela pourrait se chiffrer par un demi poste en plus ...), pour la partie investissement, il devrait y avoir dans chaque établissement, au moins, une salle climatisée.

PROJETS 2004 : FRAGMENTS D'EGYPTE.

Ce projet, une semaine à l'heure égyptienne, verra le jour en 2004 si l'association organisatrice 7AC réunit les financements nécessaires.

Il s'agit d'une exposition du 3 au 10 juillet 2004 d'oeuvres de GOLO, artiste qui vit et travaille en Egypte.

Le vernissage serait accompagné d'un défilé de créations vestimentaires de DIBOU en provenance d'Egypte (vêtements tissés et cousus en Egypte).

Cet événement serait complété par un concert de chants traditionnels égyptiens, d'une animation théâtrale et de projection du film "Gabarit" en présence de la réalisatrice.

PYRAMIDE PRODUCTIONS

La société "Pyramide productions" vient de transférer son activité de production de films documentaires en vidéo à Eymoutiers.

La Municipalité souhaite la bienvenue à cette nouvelle entreprise.

LA CONCILIATION

L'institution des Conciliateurs de Justice a été créée par le décret N°78-381 du 20 mars 1978.

Leur mission est de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition et de procéder aux tentatives préalables de conciliation prescrites par la loi.

En sont exclus, les procédures en matière de divorce et de séparation de biens ainsi que les litiges avec l'Administration.

Les conciliateurs exercent bénévolement leur mandat. La conciliation est gratuite.

Le conciliateur du canton d'Eymoutiers reçoit, à la mairie, le quatrième mardi de chaque mois, de 14h.30 à 17h.30.

SUR VOTRE AGENDA

**Repas des Anciens
samedi 6 mars à 12 heures à la salle des fêtes**

cinéma "le Jean-Gabin"

mardi 20 janvier à 21h
projection du film
"HAUT LES COEURS"
au profit de la lutte contre le cancer

mercredi 21 janvier à 20 h
Le Comité 87
de la ligue contre le cancer
et la Mairie d'Eymoutiers
organisent une conférence sur
le thème

**la prise en charge de la
douleur**
avec le Pr BERTIN du CHU
de Limoges et ses collaborateurs

C'EST AUSSI EYMOUTIERS

PAYS de MONTS ET BARRAGES

La charte de pays : l'aménagement de notre territoire pour la décennie à venir.

L'audacieux pari pris par le Syndicat Intercommunal de Monts et Barrages d'associer toutes les catégories de population constituant les forces vivantes du pays à cette phase de réflexion a permis de croiser les points de vue et les expériences de tous les participants. C'est aussi une grande partie de démocratie participative qui s'est jouée en Monts et Barrages au cours de ces derniers mois.

C'est à une soixantaine de réunions de travail qu'ont participé plus de 150 personnes, des agriculteurs, des forestiers, des industriels, des commerçants, des artisans, des enseignants, des travailleurs sociaux, des retraités, des chômeurs, des jeunes et des moins jeunes...

Tous les sujets ont fait l'objet d'une analyse : la population, l'état de l'agriculture, les services publics, le chômage et ses conséquences, l'artisanat, la forêt et sa valorisation, le patrimoine rural bâti et sa conservation ...

Cet état des lieux doit maintenant permettre de dégager les axes forts du développement de notre territoire mais aussi identifier nos faiblesses et y faire face en toute objectivité et sans complexe. Autrement dit, élaborer la Charte de Pays !

Les agents de développement du Syndicat Intercommunal Monts et Barrages, les élus et les membres du Conseil de Développement, se sont engagés à atteindre cet objectif et veilleront à mener cette Charte à son terme, et dans les délais.

Nous invitons tous les acteurs ayant participé aux différentes réunions de diagnostic à rester très mobilisés, pour cette étape, afin que les orientations qui vont être prises dans les semaines à venir soient les plus consensuelles possibles. Nous comptons aussi sur ceux qui ne se sont pas encore exprimés. Le développement du territoire nous concerne tous.

Contact : Le Château - Bujaleuf - tél 05 55 69 57 60

ARSSE CAT d'EYMOUTIERS MULTISERVICES

Le CAT ouvre un « **M u l t i s e r v i c e s** » 10, Rue de la Collégiale à Eymoutiers

Le projet social du CAT d'Eymoutiers, lié à l'arrivée de nouveaux travailleurs handicapés, a permis la renaissance d'un édifice, monument historique, situé 10, rue de la Collégiale. La réhabilitation proposée par l'architecte, Fabrice Lévêque, a prévu la conservation et la mise

en valeur de tous les éléments dignes d'intérêt. La création d'un point Multi-Services dans la maison Romanet relève d'abord de l'accueil et de l'emploi de huit résidents supplémentaires. Au cours des années 2002-2003, nous avons reçu de nouvelles résidentes et terminé la restauration du lieu d'hébergement à la résidence des Bambous. Nous avons donc mis en route la rénovation de la maison Romanet,

matique avec deux machines et deux séchoirs, ainsi qu'un atelier de reprographie : photocopies couleur, noir et blanc, (impression laser haute résolution), réalisation de plaquettes, bulletins municipaux et associatifs, affiches, prospectus, cartes de visite ou de commerce, cartes de membre, cartes de fidélité, têtes de lettre, faire-part, menus, mailing avec routage, reliures collées, plastification de documents, copies de photos et agrandissement, point fax et connexion internet, conditionnement...

Des offres de service sont parties vers les entreprises, mairies ou autres établissements publics ou privés pour satisfaire à d'éventuels besoins. Le CAT reste à la disposition de ses clients pour répondre à des demandes personnalisées. Dans un avenir proche, nous souhaitons, en partenariat avec l'Office de Tourisme, permettre la découverte de ce lieu chargé d'histoire : après une longue période de rénovation, les travaux d'aménagement de la maison Romanet, propriété de l'Association pour la Réinsertion Sociale du Secteur d'Eymoutiers (ARSSE), sont terminés. Cette vieille demeure de la cité pelaud est inscrite à l'inventaire Supplémentaire des Monuments

Historiques. C'est un vaste édifice au plan en L et à 4 niveaux, chacun composé de trois salles. Elle renferme des éléments architecturaux remarquables dont les plus anciens pourraient remonter au XIII^{ème} siècle. Il subsiste au niveau-1, un vestige de l'ancienne enceinte fortifiée de la ville, constitué d'une porte à deux ouvertures dont une avec passage de herse. Dans les étages de belles cheminées monumentales du XVI^{ème} sont bien conservées. Ce bâtiment, ancienne demeure de chanoines, n'a cessé d'être occupé au cours des siècles, et a subi de nombreux aménagements successifs.

Enfin, la maison Romanet abrite désormais le siège social de l'Association et une salle de réunions occupe une grande partie du premier étage.

CAT Multiservices :

10, rue de la Collégiale - 87120 Eymoutiers -

Tél. 05 55 69 18 28

Fax 05 55 69 18 38.

E-Mail: catmultiservices@wanadoo.fr.

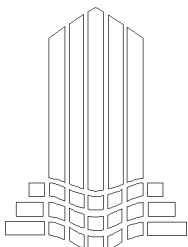
Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

le vendredi de 8 h. 30 à 12 h. 30



notre nouveau MultiServices. Cette augmentation de capacité nous a autorisés à créer deux nouveaux emplois. L'aménagement de la maison Romanet permet au CAT d'ouvrir un « pas-de porte » au coeur de la ville. Au niveau du rez-de-chaussée, nous y trouvons une laverie auto-



SICTOM

Le SICTOM du canton d'Eymoutiers, créé en 2001, réalise actuellement 2 équipements sur le site des Rivières de Bussy :



Le garage

La construction du garage pour les véhicules du SICTOM est en phase d'achèvement. Il est composé de locaux pour le personnel (vestiaires, sanitaires), d'un bureau, d'un local de stockage, de 2 travées pour les véhicules, d'un auvent et d'une aire de lavage.

Montant des travaux : 200 022 euros HT

Subventions : Conseil Général 50 025 euros (25 %)

La déchetterie

La loi de 1992 prévoit la fermeture de toutes les décharges communales. Le SICTOM a décidé, conformément au plan départemental d'élimination des déchets, de créer trois déchetteries sur le territoire du canton d'Eymoutiers.

Une première déchetterie est en cours de réalisation sur le site des Rivières de Bussy à Eymoutiers. Elle devrait être ouverte début 2004. Une information sur les modalités de fonctionnement sera diffusée avant l'ouverture.

Montant des travaux : 269 767 euros HT

Subventions : Conseil Général 30 500 euros, FEOGA : 58 840 euros, ADEME : 30 000 euros(soit 44,24 %)



Association « Le Monde Allant Vers... »



L'association « le monde allant vers... » a été créée le 16 novembre 2002. Elle compte à ce jour une soixantaine d'adhérents.

Notre association soutient un projet de création d'entreprise sur le territoire de Monts et Barrages appelée Ressourcerie Culturelle.

Concrètement, une ressourcerie met en pratique trois thèmes majeurs concernant la gestion des déchets

- La réduction à la source

Les déchets qui coûtent le moins cher au citoyen et qui n'ont pas d'incidences sur l'environnement sont ceux que l'on ne produit pas. La sensibilisation et l'information peuvent permettre de changer nos comportements, de retrouver un bon sens que nous avons, pour beaucoup, perdu en

une génération et de mettre en pratique au quotidien les gestes qui permettent de réduire le gaspillage et les déchets pour que nos enfants ne vivent pas sur une planète pillée et dévastée.

- Le réemploi

Beaucoup d'objets qui partent en décharge ou en déchetterie peuvent encore être réutilisés soit en l'état, soit après réparation, soit en pièces détachées après démontage. Ils peuvent aussi être détournés de leurs fonctions premières pour d'autres utilisations (artistiques par exemple.) Donner une deuxième vie aux objets, c'est réduire les tonnages en décharge et donc les coûts pour les citoyens. C'est également offrir à la vente des objets à prix modiques.

- Le recyclage

Certains objets, inutilisables, peuvent être démontés afin de séparer les matières pour les valoriser. Par exemple un canapé convertible hors service qui va normalement à la décharge peut être démonté et valorisé en bois, tissu et métal. Cette action participe encore à la réduction des tonnages en décharge. Elle a également une incidence sur la préservation des réserves de la planète car les

matières recyclées servent à refabriquer des objets sans prélever dans les gisements naturels.

La ressourcerie possède quatre fonctions

La collecte à domicile sur rendez-vous, en porte à porte ou en apport volontaire. Cette collecte est faite délicatement afin de préserver les objets dans le but de leur réemploi ou de leur recyclage

Les ateliers de valorisation (tri, réparation, remise en état, démontage.) Le magasin de vente pour offrir à prix modiques les objets remis en état.

La sensibilisation (dans le magasin de la ressourcerie, dans les écoles, les lieux publics...) permet de prendre conscience de l'impact de nos comportements sur notre environnement Elle favorise la maîtrise de notre consommation et des déchets produits.

L'Association « le monde allant vers... » réalise actuellement une étude pour vérifier la faisabilité de cette entreprise sur le territoire Monts et Barrages.

Au printemps 2004, du 29 mars au 4 avril, nous organiserons

une grande manifestation pour présenter cette initiative.

Au programme : collecte d'objets en tous genres en porte à porte sur tout le territoire de la commune, films et documentaires au cinéma, exposition à la bibliothèque, actions de sensibilisation dans les écoles, les magasins, expo-ventes, spectacles, conférences débats...

Tous les habitants du canton recevront ultérieurement une information détaillée sur cette manifestation.

A partir de janvier nous organiserons une vente le 2eme samedi matin de chaque mois sous la halle couverte.

10 janvier, 14 février et 13 mars 2004

En attendant, si vous avez un grenier à vider, une cuisinière ou un poêle dont vous n'avez plus l'utilité, des vêtements que vous ne portez plus, et tous objets dont vous voulez vous débarrasser, vous pouvez faire appel à nos services gratuitement en nous contactant :

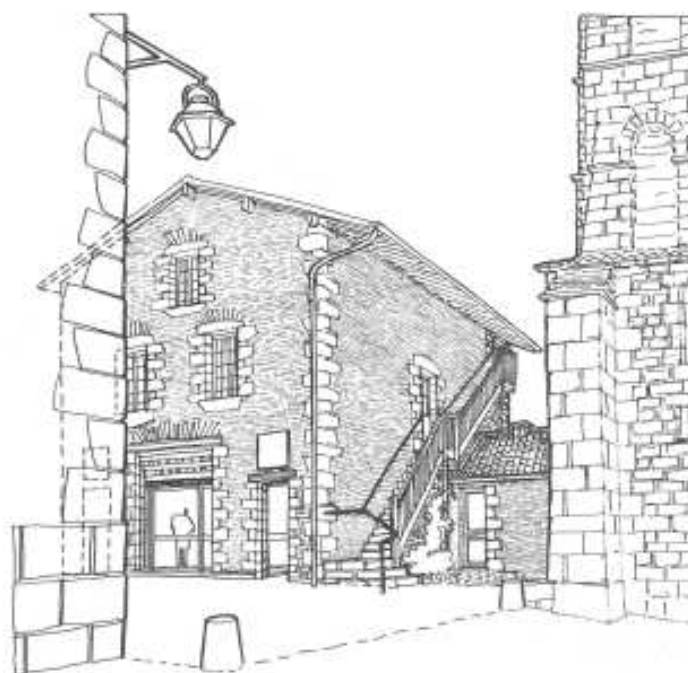
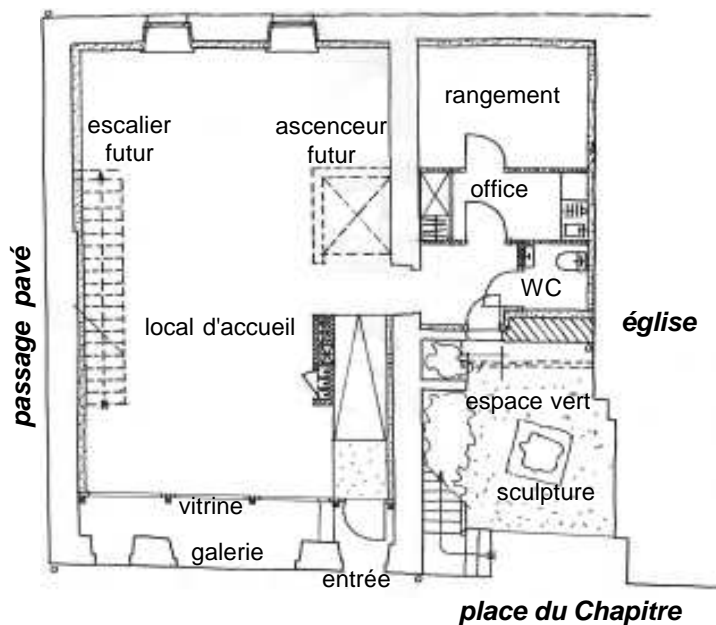
Association « le monde allant vers... »

BP 14 - 87120 Eymoutiers.

Tel : 05.55.64.23.11

ou 05.55.69.74.48

OFFICE DE TOURISME



Une nouvelle fois, l'office vient de déménager et se retrouve sous les arcades, à côté de la Mairie. En effet, le bailleur du local utilisé rue des maquisards a émis le souhait de reprendre possession des lieux.

Parallèlement, la commune mène une réflexion pour la réaffectation de la maison FAURE acquise depuis peu à proximité de l'église. Le poids touristique de la collégiale et le positionnement de l'immeuble au cœur du vieux bourg ont naturellement rapproché ces deux préoccupations.

Une mission a donc été confiée à Fabrice LEVEQUE, architecte, pour l'établissement d'un projet d'installation de l'office de tourisme Place du Chapitre.

Les demandes d'aide sont en cours, et les travaux s'effectueront courant 2004.

Montant prévisionnel HT de l'opération : 230 000 •

URBANISME MUTATION DU POS VERS LE PLU

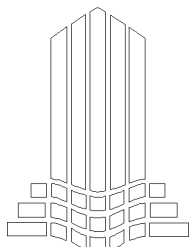
L'évolution des textes en matière d'urbanisme ont remplacé l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). La procédure de révision précédemment engagée depuis juin 1999 va permettre d'assurer cette transformation.

Plusieurs études ont déjà été menées et ont abouti à la finalisation de documents devant obligatoirement être intégrés au nouveau plan (Etude de zonage d'assainissement, étude environnementale, Plan de Développement et d'Aménagement Durable).

A ce jour, les différents éléments du dossier sont en cours de réalisation :

- le rapport de présentation qui dresse un diagnostic de l'existant et précise les orientations à venir
- les plans de zonage
- le règlement qui définit les prescriptions attachées à chaque zone.

Il est envisagé une mise à l'enquête publique au printemps 2004, pour une approbation finale à l'automne.



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE UTAS

L'Unité Territoriale d'Action Sociale n°9 (UTAS) regroupe l'ensemble des acteurs sociaux employés par le Département sur notre secteur. Actuellement implantée dans l'ancien dispensaire, le Conseil Général envisage son redéploiement sur un autre site. En effet, le bâtiment utilisé n'est plus adapté au nombre croissant d'intervenants et à l'évolution de leur tâches.

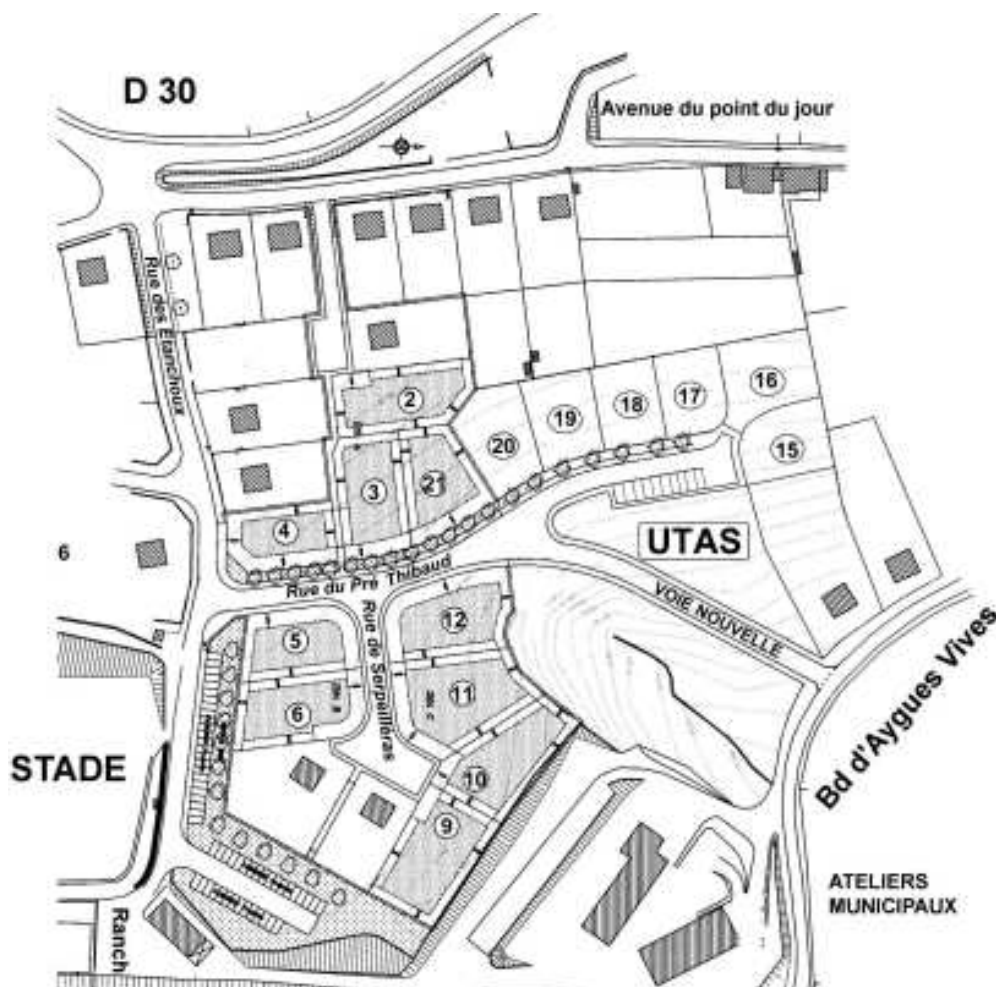
Un premier projet proposé par le Conseil Municipal consistait à installer l'UTAS dans l'aile vacante du Vieux Collège. Le coût élevé des travaux de réhabilitation (environ 1,5 M d'euros) ont malheureusement conduit le Conseil Général et la Commune à abandonner ce projet.

La commune a donc été sollicitée pour proposer un terrain permettant la construction d'un nouvel équipement. Après consultation des intéressés, le choix s'est porté sur une parcelle intégrée à la tranche n°2 du nouveau lotissement de la Condamine.

Ces travaux pouvant être envisagés pour 2005, la viabilisation du terrain (voirie et réseaux) devront être réalisés courant 2004.

Le Département se portera acquéreur du terrain et assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Les locaux libérés de l'ancien dispensaire pourraient devenir maison de l'enfance avec halte-garderie et relais assistantes maternelles.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Bien que les conditions climatiques estivales aient été particulièrement rudes, le service de distribution de l'eau n'a eu à constater aucune pénurie. Néanmoins, il est en projet de réaliser un nouveau captage dans le secteur de Donnarieix, afin de renforcer les conditions de desserte de la ZA des Ribières et du village de Bussy et ses environs. En effet, cette zone est actuellement la plus fragile de la commune, aussi bien du point de vue réserve que pression.

L'opération envisagée prévoit la construction d'un grand réservoir (200 à 300 m³) au sommet de la côte de Doms, et permettrait ainsi un raccordement sur Doulaye et les Ribières d'un côté, et un nouveau bouclage sur le bourg par la Condamine.

Après une pause dans les réalisations, de nouveaux travaux sont prévus en matière d'assainissement.

- construction d'un nouveau collecteur boulevard Karl Marx, entre la rue de la Gare et le Pont métallique
- construction d'une unité de traitement des eaux usées à Bussy (filtre drainant avec lit de roseaux)
- intégration d'une petite unité de chaulage des boues sur le dispositif de déshydratation existant à la station d'épuration

Dans ce domaine particulier de l'eau et l'assainissement, nous pouvons nous réjouir de l'efficacité du service, et conforter les choix faits depuis de nombreuses années par les responsables communaux. En effet, dans le contexte actuel de « marchandisation » des services, il est important de montrer que des solutions de gestion en régie municipale peuvent être très efficaces, et assurent en tout cas une évidente maîtrise des coûts bien appréciable pour les usagers.

ACTIVITES ASSOCIATIONS

AMICALE DU PERSONNEL

L'Amicale du Personnel Communal, développe de par son statut des activités internes à ses adhérents, et participe également à la vie associative pélaude et à ses animations.

Elle permet aux employés communaux de passer du temps ensemble en dehors du travail. Très important et très enrichissant sur le plan humain, cela permet de se connaître de façon différente et de partager ensemble de bons moments. Les relations de travail s'en trouvent facilitées. Depuis cette année, nous avons ouvert l'Amicale aux membres du SICTOM et de l'Office de Tourisme. Les statuts ont été modifiés en ce sens.

L'Amicale gère ses activités propres, tel qu'un méchoui, un arbre de Noël, des voyages... Mais elle organise également diverses manifestations ouvertes à tous. Elle souhaiterait partager ses organisations et sa sortie annuelle avec d'autres associations. Alors, si vous êtes intéressés, contactez Monsieur COUDRIER ou Monsieur LATINAUD à la mairie...

L'ARIM LIMOUSIN

mobiliser des aides pour l'amélioration de l'habitat des particuliers

- Une équipe au service des particuliers
- personnes retraitées (propriétaires ou locataires)
- personnes handicapées
- personnes à revenus modestes
- propriétaires bailleurs et de logements vacants
- Des services sur mesure pour
- définir les travaux d'amélioration des logements

- informer sur les aides possibles

- assister les porteurs de projets dans les aspects techniques et administratifs

- monter les dossiers d'aides financières

Et aussi :

- établir les états des lieux nécessaires dans le cas de prêts habitat conventionnés

- établir des diagnostics PROMOTELEC (prochainement)

L'ARIM LIMOUSIN : étudier et mettre en valeur le volet habitat des territoires, assister les collectivités locales

- Une équipe au service des collectivités locales

- études habitat

- diagnostics locaux

- animation de dispositifs liés à l'habitat...

ARIM LIMOUSIN - 16, cours Jourdan 87000 LIMOGES

TEL 05.55.10.18.78

FAX 05.55.77.82.05

e-mail : arim-87@wanadoo.fr

Suite à l'ouverture par le Conseil Général de la Maison du Département à Châteauneuf le Forêt, l'ARIM Limousin organise des permanences pour informer les usagers sur des aides à l'amélioration de l'habitat tous les mois les 3ème Mardi de 10 h à 12 h.

CLUB DE JUDO

C'est avec beaucoup de plaisir que les petits et les grands ont repris les cours de judo le mercredi 5 novembre à la halle des sports. Le club est heureux et fier d'accueillir un professeur de renom puisqu'il s'agit de Cyril Jonard, diplômé d'état.

Pendant tout le mois de novembre, les enfants et les grands peuvent assister gratuitement aux cours afin de se faire une idée de ce sport, le club met des kimonos à la disposition de ceux qui n'en n'ont pas pendant la période d'essai.

Pour les moins de 8 ans, les cours sont de 17h45 à 18h45 ; les grands et les adultes, de 18h45 à 19h45.

Le prix de la licence est fixée à 70• pour le premier enfant, 60€ pour le deuxième, 50€ pour le troisième et 45 • pour le quatrième. Pour les adultes, elle est de 80 •.

Le club n'organisera pas de rencontres cette année, mais il assistera aux rencontres organisées par Monts et Barrages.

Voici les dates : le 6 décembre à St Léonard ; le 7 février à Eyjeaux et le 10 avril à Linards où aura lieu la remise des récompenses.

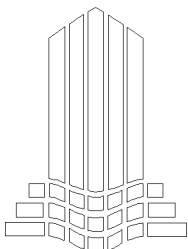
D'autre part le club, présidé par Pascale Tanguy, recherche des volontaires pouvant lui aider dans la vie du club. Vous pouvez vous faire connaître auprès des responsables où aux heures des cours.

EYMOUTIERS SCRABBLE

Eymoutiers Scrabble a réuni son assemblée générale le samedi 27 Septembre 2003 à 17 heures à la Maison des Associations du Pré Lanaud, à Eymoutiers.

Le Président a retracé le bilan de l'année écoulée

Le club a organisé et a participé à de nombreuses activités, citons entre autres Novembre 2002, Mars 2003 et Juin 2003: simultanés de France des PAP . Février 2003 : simultanés scolaires



29-09-2002 : journée PAP + TRAP
 09-11-2002 : qualifications vermeil 1^{ère} session
 01-12-2002: journée PAP + TRAP
 07-12-2002: simultané Téléthon
 11-01-2003 : simultané Mondial
 12-01-2003 : journée rencontre avec Limoges
 01-02-2003 : qualifications vermeil 2^{ème} session
 16-02-2003 : journée PAP + TRAP
 30-03-2003 : Interclubs

Toutes ces manifestations se sont fort bien déroulées et en appellent de nouvelles, la salle d'expositions de la mairie convenant parfaitement à nos rencontres.

Les membres du club ont participé à quelques tournois nationaux et régionaux. Des déplacements ont eu lieu à Brive, Bretenoux, Limoges, Châlus, Panazol, Rilhac-Rancon, ... Ils ont participé aux phases 1, et 2 du championnat de France, aux qualifications vermeils, au championnat régional à Périgueux, aux semi-rapides à Rilhac-Rancon ...

Des journées détente ont eu lieu alliant scrabble, tourisme et gastronomie, notamment en Périgord, dans le Berry ou dans les monts de Blond.

Renouvellement du bureau

Le précédent bureau est démissionnaire, le nouveau se présente comme suit, élu à l'unanimité Président : Jean RIBOULET

Vice-Présidente : Evelyne VINATIER

Trésorière : Colette PARINET
 Trésorière-adjointe : Gaby CACALY

Secrétaire : Jeannine CARRER
 Secrétaire-adjointe : Ginette JEUX

Membres : Michel LABYRE, Arlette MARTIN, Monique LANNEZ, Michelle GRELLAUD, Claude BARDAUD, André GRELLAUD, Annie PARINET.

Initiation, accueil des nouveaux loueurs

Afin d'améliorer l'intégration de nouveaux adhérents à notre club, une opération particulière pour faciliter leur arrivée va être mise en place. Les personnes qui souhaitent apprendre à jouer au Scrabble en duplicate rencontreront à la maison des Associations du Pré Lanaud un accueil personnalisé où deux membres du club leur donneront individuellement ou en très petits groupes les notions de base de ce jeu passionnant. Toute idée de compétition sera alors écartée.

Cette initiation devrait avoir lieu les mardis après-midi.

Toute personne intéressée peut contacter Jean Riboulet au 05 55 69 21 27 ou Evelyne Vinatier au 05 55 69 24 94.

Projets pour la prochaine saison

Deux ou trois journées PAP + TRAP seront organisés.

Les phases qualificatives habituelles auront lieu à Eymoutiers : vermeils, qualifs interclubs, simultané mondial, Téléthon, etc.

Et bien sûr, le principe des journées détente est maintenu. Les parties se déroulent à la Maison des Associations le lundi à 14 h et le jeudi à 20 h 30

FNATH – ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

La fédération nationale des accidentés du travail et handicapés s'est installée en Haute – Vienne en 1921.

Aujourd'hui, le groupement départemental regroupe 16500 adhérents répartis sur 34 sections locales dont une à Eymoutiers. Ici, comme dans toutes les sections, des permanences juridiques avec un conseiller départemental sont assurées : tous les 1^{er} samedi de chaque mois de 8h à 11h à la mairie. Le conseiller départemental est là pour vous conseiller, vous aider,

vous soutenir afin d'améliorer le sort des travailleurs handicapés, des accidentés de la vie, des assurés sociaux, etc... Il se saisit notamment des questions de protection sociale, d'emploi, de santé et de prévention, d'accessibilité, de vie sociale et de toutes les questions qui participent à la pleine citoyenneté de ses adhérents. Le groupement de la Haute- Vienne propose à l'ensemble de ses adhérents des services annexes : Mutuelle complémentaire sans condition d'âge, de santé, sans délai de stage), service appareillage afin d'examiner les possibilités de financement. Tout renseignement peut vous être donné lors des permanences juridiques.

Des permanences cotisation ou réunion de contact ont lieu le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16h à la mairie.

Au niveau de la section Eymoutiers, un voyage a eu lieu en Auvergne le 27 avril. 32 très fidèles adhérents étaient au rendez-vous. Le matin, nous avons visité la coutellerie de Thiers et les fontaines pétrifiantes de Saint-Nectaire l'après-midi. La joie et la bonne humeur nous ont accompagnés tout au long de cette superbe journée. Nous vous donnons rendez-vous courant avril 2004 pour une autre découverte non encore décidée à ce jour. Nous espérons que vous viendrez nombreux.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 11 janvier à la Mairie à partir de 9h30.

La section organisera, avec le consentement du groupement de Limoges une soirée cinéma-débat pour informer les adhérents et toute la population y sera conviée. Tout cela sera confirmé par voie de presse.

CHORALE D'EYMOU-TIERS

Suite au manque de quelques choristes ceci pour différentes raisons, la chorale d'Eymoutiers n'a pu reprendre ses acti-

ités au mois de Septembre 2003.

Cependant il reste toujours des choristes bien décidés à continuer. C'est pourquoi nous recherchons :

Un chef de chœur (homme ou femme).

Des personnes motivées (hommes, femmes, enfants de tous âges) aimant chanter.

Le répertoire est très varié et la connaissance de la musique n'est pas nécessaire.

Nous serons très heureux de vous accueillir car chanter est source de joie et d'amitié.

Nous attendons vos appels au 05 55 69 64 58.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gymnastique ça entretient La gymnastique surtout lorsqu'elle est volontaire ça entretient.

Une vingtaine d'adeptes d'Eymoutiers et des alentours le prouve chaque semaine dans la bonne humeur.

C'est à la halle des sports que se retrouvent ces personnes soucieuses de leur forme, les lundis de 20h15 à 22h sous la direction de Joëlle CARRER, diplômée de la FFEPGV (Fédération Française Education Physique et Gymnastique Volontaire).

Assister gratuitement à une ou deux séances vous donnera peut-être envie de nous rejoindre.

Pour tous renseignements contacter le 05 55 69 61 88.

Alors...A vos baskets et à bientôt !

AMICALE DU PERSONNEL DE LA MAISON DE RETRAITE

L'amicale du personnel de la Maison de Retraite est une petite association qui est là pour faire l'arbre de Noël des enfants du personnel et qui depuis trois ans fait un concours de pétanque le samedi de la fête d'Ey-

moutiers.
Le bénévolat manque.

LES AMIS DES FLEURS ET DE LA NATURE D'EYMOU-TIERS.

Cette association a été créée par Eric BEYRAND qui a abandonné pour des raisons personnelles. Elle a été reprise par Gilbert NIZOU. Elle compte actuellement 25 adhérents alors qu'au début nous n'étions qu'une dizaine. Ce qui prouve que l'association ne marche pas si mal que ça.

Tous les ans, nous faisons :

La taille des rosiers.

La taille et la greffe des arbres.

Le marché aux fleurs.

Le marché aux arbustes.

Le concours des fleurs de la commune et celui du département avec jury spécial.

La remise des prix à la fin de l'année.

Voici le bureau :

Président d'honneur : M. Perducat Daniel, maire.

Président actif : M. Nizou Gilbert.

Vice-Président : M. Fondeville Christian.

Secrétaire : M. Cosquer André.

Secrétaire adjointe : Me Sauviat Anne-Marie.

Trésorière : Me Legay Micheline

Trésorier adjoint : M. Soirat André.

Pour l'année prochaine, nous avons de nouvelles idées.

7 Pelauds étaient candidats au concours départemental.

Ont eu un prix :

M. Mazurier Jean-Louis.

M. Chemartin Gilbert.

Me Faye Sylvie.

ontacter au 05 55 69 27 12.

L'AMICALE THÉÂTRALE PELAUDE

Les représentations théâtrales de l'Amicale se sont succédées

tout l'hiver 2002-2003 pour s'achever à Eymoutiers les 5 et 6 avril. En toute modestie, nous pensons pouvoir dire que nous avons remporté un vif succès. Notre seul regret, c'est de n'avoir pu répondre favorablement à toutes les invitations qui nous ont été faites par des associations de Bugeat, St Vitte sur Briance, La Porcherie ...etc.. et qui devront patienter jusqu'au prochain spectacle. Il est difficile aux nombreux acteurs de notre troupe, de se libérer, tous en même temps, pour assurer les représentations : pour peu que les rigueurs hivernales viennent contrarier un déplacement et, tenir le calendrier établi relève alors du miracle.

Deux acteurs de talent, Loulou Trassoudaine et Joëlle Carrer souhaitent marquer une pause et ils ne participent pas à la réflexion au sujet de notre futur spectacle. Comme vous le savez, l'écriture, la mise en scène, les décors, les répétitions cela prend du temps pour les amateurs que nous sommes et nous demandons à notre cher et fidèle public d'être patient.

Nous espérons être en mesure de démarrer nos représentations en novembre 2004. D'ici là, bien des soirées de travail nous attendent.

Mais l'Amicale Théâtrale Pelaupe a toujours autant d'énergie et d'enthousiasme !

CLUB EYMOU-TIERS-MINÉRAUX

Le Club Eymoutiers-Minéraux a fêté cette année les 20 ans de l'association en même temps que la réalisation de sa 20^e bourse Internationale aux Minéraux, Fossiles et Pierres taillées. Malgré la canicule du mois d'août les visiteurs se sont pressés tant à la Bourse où ils ont pu admirer l'exposition sur les météorites, qu'au « Musée des Minéraux », allée Claude-Henri Gorceix (sortie direction Nedde) où sur 4 mois d'ouverture, plus de 1 500 visiteurs ont pu admirer les merveilles du sous-sol.

L'assemblée générale, devant un bilan très positif de la saison 2002/2003 a renouvelé le mandat de son président Marcel TABEAUD. Toutes les personnes intéressées par les Sciences de la Terre et la recherche des minéraux peuvent s'adresser au 05 55 69 19 91 où tous renseignements sur l'association pourront leur être fournis. Elles seront les bienvenues ! Une brochure réalisée par le Club sur les minéraux et les anciennes mines de la région est en vente à la Librairie Jonard à Eymoutiers. Un CD sur le musée est en préparation pour 2004.

Le C.E.M. en profite pour remercier toutes les personnes bénévoles, les sponsors et la municipalité d'Eymoutiers qui le soutiennent régulièrement dans ses diverses manifestations.

ASSOCIATION FRESSENGEAS

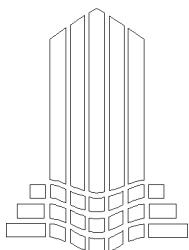
La saison de pêche 2003, a été, contre toute attente, une très bonne année. La canicule n'a pas trop perturbé les poissons. De belles prises ont eu lieu. Ce qui eut pour conséquence une augmentation significative de vente de cartes, 30% de plus qu'en 2002, pour un montant total de 2956 Euros.

52 pelauds, 19 non résidents, 14 cartes à la quinzaine, 163 cartes à la journée, 38 cartes de jeunes de 10-16 ans et 44 cartes gratuites pour les jeunes de moins de 10 ans.

Grâce à cet excellent résultat, nous avons procédé au lâcher de 8 kg de petits goujons, 100 Kg de gardons, 100 Kg de tanches, 245 kg de carpes dont 125 kg de carpes de 7 à 10 kg, 2 de plus de 10 kg et 1 de plus de 15 kg.

Le tout représentant une dépense de 1765 Euros. Les 1191 Euros restant serviront à financer les lâchers de truites.

Par arrêté du 24 Septembre 2003 Monsieur le Préfet a reconduit la convention classant l'étang de Fressengeas comme enclos piscicole pour une durée de 30 ans. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle décision qui lève l'hypothèque sur l'avenir de la pêche sur l'étang de Fressengeas.





le 18 novembre 2003
inauguration du fonds
"Suzanne Cerf"

Le budget 2004 de la nation et la nouvelle loi de décentralisation affaiblissent dangereusement les collectivités locales, déséquilibrent leurs finances et compromettent leur avenir. Le pourcentage des maires pensant que la situation de leur commune va se détériorer est passé en 2 ans de 21 à 37 %. Chaque fois que l'Etat fait moins, les communes doivent faire plus. Pour la première fois depuis 15 ans nous avons du faire évoluer les taux des 4 taxes locales de 3%. Et à un moment où l'on pratique des baisses de l'impôt sur le revenu qui ne bénéficient qu'aux plus riches, la nouvelle étape de la décentralisation, compte tenu des interrogations qui persistent tant en matière de péréquation

que de compensations des transferts, risque en réalité d'être un transfert massif des charges vers les contribuables locaux, c'est-à-dire tous les français

Le fossé qui se creuse sous nos yeux dans l'ensemble du monde occidental entre les corps représentatifs et le corps social ouvre une zone d'incertitude pour des libertés déjà fragilisées par l'offensive des marchés.

En France, 20 mois après le 21 avril 2002, la perspective d'une rechute civique se fait de plus en plus pressentir.

Au lieu que se retisse la confiance entre élus et citoyens c'est la crise de défiance qui a empiré.

Nos dirigeants ont échoué à rendre sens à l'action politique croyant camoufler sous des formules marketing leur absence d'inspiration.

Une société où les budgets publics de la solidarité, de l'emploi, de l'éducation, de l'insertion, du logement sont sacrifiés sur l'autel d'une baisse de la fiscalité destinée aux plus favorisés, des déficits au delà de l'admissible au regard de nos engagements Européens, la suppression des emplois jeunes qui désespère des milliers de nos jeunes, la courbe du chômage qui en quelques mois n'a cessé d'augmenter et nourrit les populismes, les inégalités qui s'accroissent, la menace de privatisation de l'assurance maladie... le tout participe à une insécurité sociale dont se repaît une extrême droite en train de se rema-

quiller sous des traits féminins Et ce n'est pas le plan pour les personnes âgées et le système complexe de suppression d'un jour férié accompagné d'une argumentation baroque consistant, notamment, à affirmer que le surcroît de travail exigé gratuitement de certains français, toujours les mêmes, allait «réhabiliter le travail», ce n'est pas ce genre de décisions qui est de nature à inverser la tendance.

Dit en passant la réhabilitation du travail c'est surtout, il me semble, d'abord réhabiliter la condition des travailleurs, engager une réflexion sur la précarité, les salaires et le contenu du travail... Plus que jamais les salariés ont besoin d'être entendus, défendus et mieux pris en compte.

Il serait temps de cesser de disqualifier les revendications formulées par les classes défavorisées au profit des choix politiques d'une élite auto-proclamée.

Nous nous sommes impliqués très fortement tout au long de l'année 2003, avec d'autres collègues maires et élus de notre canton, pour la création de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

11 communes du canton (Augne s'étant retirée dès le début) ont élaboré les statuts. Un arrêté du préfet a organisé la consultation officielle des Conseils Municipaux. 10 communes ont approuvé les statuts et 1 (Peyrat) a voté négativement. Nous attendons la décision du Préfet.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, à ceux qui vous sont chers
une très bonne année 2004, en formulant des vœux de santé, prospérité
et bonheur.

Bien cordialement.

Daniel PERDUCAT

RACINES

DE L'HÔTEL-DIEU A LA MAISON DE RETRAITE

Au fil du temps, l'appellation a changé : hôtel-dieu, maison-dieu, hospice, hôpital, maison de retraite, aujourd'hui résidence « la Pelaudine » car cette institution a une origine fort ancienne dans la vie de la cité pelaudine. Les statuts du chapitre en font mention en 1295. Ils adjoignent au chanoine hebdomadaire de visiter les lits et les draps de la Maison Dieu. Les comptes-rendus des chapitres généraux de 1381, 1382 et 1408 en parlent aussi. Certains actes administratifs fixeraient la date de fondation vers 1265. En 1481, une transaction passée entre le chapitre, les consuls et les habitants d'Eymoutiers stipule qu'on « n'entreprendrait aucun ouvrage près de l'hôpital de nature à lui porter préjudice ou à rendre plus difficile l'hospitalisation des pauvres ». Ce bâtiment était situé dans le faubourg des Farges, près de la Vienne à l'emplacement de l'actuelle maison Bourg. La porte de la chapelle a été conservée ; elle est surmontée des armes de la famille de Romanet.

Les ressources de l'hôpital étaient assurées par les nombreux dons et legs qui en permettaient le fonctionnement. Mais les engagements des pre-

miers donateurs ne passèrent pas toujours de bonne grâce à leurs héritiers. Alors les administrateurs se lancèrent dans d'interminables procès.

L'hôpital avait à sa tête un bureau qui se réunissait une fois par mois. Avant la Révolution, il était composé par l'évêque de Limoges qui le présidait (quelques fois en personne), les curés de Notre-Dame et de Saint-Pierre-Château, les deux châtelainies étaient représentées par les juges et procureurs fiscaux du chapitre et de l'évêché. Siégeaient aussi les deux premiers consuls en charge et quatre notables de la ville. Il y avait en outre un notaire, un médecin, un chirurgien et un syndic nommé par le bureau et par les habitants de la ville.

En 1804, l'hospice est administré par cinq commissaires dont le maire d'Eymoutiers.

L'hospice était réservé aux pauvres. Avant la Révolution, pour être admis à l'hôpital, il fallait habiter la ville d'Eymoutiers et figurer sur son rôle. On n'y recevait pas les gens des campagnes environnantes, faute de place, il n'y avait en 1769 que 13 places.

Il était aussi prescrit de n'accueillir que des gens paisibles;



l'administration de l'hôpital fut blâmée par Turgot, l'intendant du Limousin, de passage à Eymoutiers, pour avoir toléré la présence « d'un homme qui avait des accès de fureur ».

L'hôpital ne reçoit pas exclusivement des malades ou des incurables mais aussi des vieillards et des infirmes, ainsi que des enfants. La capacité d'accueil était en 1804 de 16 pauvres, en 1894 de 44, en 1895 de 54.

L'ancien hospice avait un personnel religieux préposé à la garde et à l'entretien des malades. D'abord arrivèrent les soeurs de Saint-Alexis puis ce furent les soeurs de Sainte-Marthe de Saint-Mexant. Enfin les soeurs de la Sagesse prendront le relais jusqu'à leur départ définitif en 1981.

En 1844, l'hospice fut transféré à son emplacement actuel du Champ de Foire. La construction des bâtiments dura six années et la chapelle fut alors édiflée. Une partie de l'édifice était réservée à l'école de filles dont l'enseignement était dispensé par les soeurs de la Sagesse qui avaient aussi une vocation éducative et ce jusqu'à l'arrivée des institutrices laïques.

Parmi les soeurs de la Sagesse, soeur Jovite qui fut attachée au service des pensionnaires de l'hospice de 1891 à 1927, se fit remarquer par son courage et son dévouement. Elle fut décorée par le président Poincaré lors de sa visite de 1913.

En 1898, l'hospice avait un budget de 5412,60 francs et bon nombre de personnes accueillies participaient financièrement à leur entretien. Des subventions de l'Etat, du Département et de la Commune venaient abonder ce budget. Les salaires du personnel constituaient (déjà)

une grosse partie des dépenses avec l'alimentation. Sur le budget de la commune d'Eymoutiers, les dépenses de l'assistance médicale gratuite (assistance à domicile et hospitalisation) s'élevaient en 1897 à 1918 francs ; les fournitures de pain et autres denrées alimentaires aux indigents à 100 francs.

Depuis, de nombreux travaux d'aménagements ont eu lieu sur le site du Champ de Foire notamment après le départ de l'école de filles et de la maternelle vers les nouveaux locaux de Saint-Gilles. Plus, près de nous, les bâtiments ont été transformés avec, entre autre, l'adjonction de l'aile côté boulevard de la Libération (1986) puis la création du pavillon d'accueil. En 2003 un nouveau chantier d'envergure démarre et concernera tous les bâtiments anciens. Les services logistiques vont être transformés et les chambres seront rénovées avec mise aux normes « handicapés ».

La maison de Retraite médicalisée est désormais un EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) de 84 lits et qui fonctionne avec une soixantaine d'agents. En 1988, il lui a été adjoint un service de soins à domicile fort apprécié et qui emploie les services de neuf personnes.

